

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 71 (1920)
Heft: 5

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER.

France. Monsieur *J. Madelin*, qui avait succédé, en 1905, à M. Mélard comme rédacteur en chef de la „Revue des Eaux et Forêts“, a cessé sa collaboration active à la fin de 1919. C'est un membre du Comité de rédaction qui a pris sa succession, M. le Conservateur *Cardot*, à Paris. M. Cardot, qui est originaire de Pontarlier, a publié de nombreux écrits traitant surtout la question sylvo-pastorale. Il est connu en Suisse comme l'auteur du *Manuel de l'arbre*, pour l'enseignement sylvo-pastoral dans les écoles, publication qui est un modèle du genre et qui, grâce au Touring-Club de France, a puissamment contribué à populariser en France la question forestière.

C'est, pour notre grand confrère de France, une vraie chance d'avoir pu gagner pour sa rédaction un sylviculteur aussi distingué que M. E. Cardot. La rédaction du „Journal forestier suisse“ l'en félicite sincèrement et adresse au nouveau rédacteur en chef ses meilleurs vœux de réussite.

DIVERS.

Prix des bois en Allemagne.

Pendant l'hiver dernier, le prix des bois de service a subi, en Allemagne, une hausse fantastique et dont il est difficile de se faire une idée. Quelques chiffres à ce sujet. Dans la fameuse forêt du Spessart (Bavière), où croissent des chênes, au grain fin et très recherchés pour les bois d'ébénisterie, les bois de premier choix se sont vendus à 10.238 Mark le m³! Ceux de 2^e choix à 7296 Mk. Dans la même forêt, le hêtre, 1^{er} choix, a trouvé preneur à 1145 Mk. le m³. Dans le même pays, les prix payés pour bois de service de résineux ont comporté jusqu'à 1200 % des prix d'avant guerre.

Dans la commune badoise de Durmesheim, près de Rastatt, un chêne mesurant 4,75 m³ de bois de service s'est vendu, au total, 55 000 (cinquante cinq mille) Mk. Le bois de service, à lui seul, a produit 32 000 Mk.!

Les petits scieurs se plaignent amèrement de ne pouvoir, dans ces conditions, faire les achats nécessaires pour alimenter leur usine. On comprend sans peine ces doléances. L'Etat a dû intervenir et cherche à lutter contre le mouvement de spéculation déraisonnée qui règne sur le marché des bois de ce pays.

Rédaction du „Praktischer Forstwirt“.

M. l'inspecteur forestier cantonal *Wanger* à Aarau, qui a rédigé pendant 13 ans le „Praktischer Forstwirt“, a démissionné à la fin de 1919 comme rédacteur. Il a été remplacé par M. *Roman Felber*, Oberförster, à Baden. Nos meilleurs vœux au nouveau rédacteur!

Le „Praktischer Forstwirt“ est l'organe de l'association des préposés forestiers de la Suisse allemande, qui en est aussi la propriétaire.

La mort d'un beau chêne.

„Il est le vieillard des bois;
Il a, richesse de l'âge,
Dans sa racine Autrefois,
Et Demain dans son feuillage.“

Les vers du poète, dans „les Chansons des rues et des bois“, nous reviennent en mémoire maintenant que voilà le géant terrassé. Le fil de sa destinée s'est rompu; la majestueuse frondaison a disparu et l'arbre centenaire ne saluera plus le passant.

Il était né dans un charmant bocage, à la limite de deux fonds superposés en terrasses. Le plateau inférieur est une cuvette humide drainée depuis quelques années, le supérieur est sec. Le gland échappé du bec d'un oiseau avait germé au milieu du talus de raccordement des deux plans, haut de deux mètres. Grâce à sa situation, son enracinement était immense et comportait deux sections du terrain nettement différenciées. Il était âgé de *130 ans exactement*, sa forme régulière, sa royale couronne portée par un fût de 6 m. de hauteur.

Sa production ligneuse a été magnifique. Nous la détaillons en remarquant que les billes ont été cubées à *la circonférence* et *sous écorce*.

1° La bille principale; long. 5,77 m.; diam. 1,26 m; volume	6,98 m ³
2° Les billes suivantes: 10 billes toutes prélevées dans la couronne;	2,88 m ³
3° 24 stères, provenant entièrement de la couronne;	16 m ³
4° 45 fagots de 45 cm. de long et 90 cm. de tour;	0,67 m ³
<i>Au total, cube constaté</i>	<u>26,53 m³</u>

Si nous supposons que le volume de l'écorce atteignait au minimum le 12 % de celui des billes, nous obtenons :

<i>Bois de service:</i>	Bille principale	6,98 m ³
	Autres billes	2,88 m ³
	12 % d'écorce	0,98 m ³
		<u>10,84 m³</u>
<i>Bois de feu:</i>	Moules	16,00 m ³
	Fagots	0,67 m ³
		<u>16,67 m³</u>

Le volume total a comporté ainsi *27,50 m³*. Nous constatons que la cime à elle seule a un volume de *19,83 m³*. Les 10 billes ont une longueur de 31,16 m en bois de service; par addition de la bille du bas du fût, nous obtenons une longueur totale de 36,93 m.

L'arbre a produit à son propriétaire, *brut*:

la tige	fr. 942
la cime	„ 1139
au total	<u>fr. 2081</u>

Les frais de façonnage ont comporté fr. 152. Le *rendement net* a donc été de *fr. 1929*.

Le prix moyen brut du volume total a été de fr. 78,85 au m³, pour une proportion de 62 0/0 en bois de feu et de 38 0/0 en bois de service.

L'accroissement annuel moyen a été de 211 dm³.

La proportion en bois de service eut été plus forte, mais la cime du géant s'est brisée lors de l'abatage.

Le rendement brut moyen a été de fr. 16 par an.

„ „ net „ „ „ „ „ 15 „ „

Ami lecteur, tu excuseras sans doute, au vu de ce résultat, la note mélancolique de ces lignes. L'arbre était beau, d'une beauté austère et grandiose à la fois; il était parfaitement sain. Il eut défié longtemps encore les tempêtes et donné abri à l'oiseau. Nous constatons avec regret et amertume que là où le père a germé, ne germera plus l'enfant! Nous en rendons responsable, dans une bonne mesure, la disposition prévue à l'article 232 de la loi d'application du Code civil qui prévoit que: „*les arbres de haute futaie qui ne sont pas des arbres fruitiers, les noyers et les châtaigniers ne peuvent être plantés à moins de six mètres de la ligne séparative de deux fonds.*“

A ce taux là, le chêne de haie est voué à une mort certaine, lente ou accélérée, selon le caprice du propriétaire supportant mal l'indivision et ne pouvant se résoudre à des sacrifices de terrain agricole, à 6 m de ses bornes. La raison d'être du chêne et sa fréquence dans nos campagnes provenaient de l'idée opposée, c'est-à-dire de la conception de la haie-limite et de l'arbre bordier mutuellement consentis et supportés. Les méthodes intensifiées de la culture moderne s'accomodent mal de l'ancien esprit de solidarité. La charrue veut creuser son sillon jusqu'à la borne extrême. Nous demandons à l'agriculteur entendu ce que deviendra le champ lorsque la dernière haie sera extirpée et le dernier chêne abattu? Où nichera l'oiseau protecteur? Et si l'oiseau n'a plus de refuge pour bâtir son nid, qui détruira les chenilles et les vers? Ami paysan, as-tu bien réfléchi aux conséquences? N'estimes-tu d'aucune valeur l'abri constitué par les haies, que dominant les grands chênes, contre les effets desséchants des vents rasant le sol sur les croupes dénudées? La culture intensive exagère, croyons-nous. Nous sommes certain qu'un jour ou l'autre la nature reprendra ses droits. L'oiseau réintégrera son bocage et sa haie, le chêne le plein vent et le paysan reviendra à ses limites solidaires. Malheureusement, beaucoup de mal aura été fait; mais c'est ainsi que les hommes bâtissent et, ici encore, nous voulons espérer que de l'excès du mal naîtra quelque bien.

J. Darbellay.

Le parc national de l'Engadine en 1919.

La commission fédérale du parc national de l'Engadine publie chaque année, depuis 1915, un rapport sur son activité. De celui sur l'exercice de 1919, nous extrayons les données suivantes.

Le gibier a augmenté de façon sensible, ce qu'ont permis de constater des comptages mensuels faits par les quatre gardiens. Le nombre des cerfs qui était de 12, en 1918, a passé à 16, celui des marmottes de 280 à 345, celui des chamois de 1068 à 1114. Les chevreuils ne sont pas moins de 87. Il y a belle augmentation aussi des coqs de bruyère et des perdrix blanches. L'aigle royal est devenu un hôte permanent du parc; on en connaît plusieurs aires. Quant à l'ours, il semble avoir fait une apparition au Praspöl, près de l'Ofenberg; mais il n'y est pas resté.

De ce qui précède, on peut tirer la conclusion que le gibier de poil et de plume progresse de façon réjouissante dans notre parc national. La flore aussi bien que la faune s'enrichit rapidement. En peu d'années, cette région de nos Alpes est devenue un vaste champ d'études où zoologistes, botanistes, météorologistes, alpiculteurs, forestiers et chasseurs ont pu se livrer à de multiples observations du plus haut intérêt. De nombreuses commissions de spécialistes sont à l'œuvre. Le résultat de leurs travaux ne manquera pas d'apporter de précieux matériaux pour la solution de maint problème scientifique. L'un de ceux autour desquels on a le plus discuté, sans réussir à se mettre d'accord, est d'élucider la raison de la régression de la limite supérieure de la forêt. Cet abaissement est-il la conséquence d'une détérioration du climat, ou plutôt le fait de l'homme? Voilà une question qu'il sera intéressant de pouvoir résoudre définitivement. Les conditions dans lesquelles notre parc est géré permettent d'espérer qu'on y parviendra. On sait, en effet, que sur cette étendue d'environ 150 km² les facteurs naturels agissent sans nulle entrave, l'action de l'homme et du bétail ayant été supprimée d'une façon absolue. H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Engler. Untersuchungen über den Einfluss des Waldes auf den Stand der Gewässer. 626 pages, 58 illustrations. Mitteilungen der schweizerischen Zentralanstalt für das forstliche Versuchswesen. XII^e volume. Zurich 1919 Beer & C^o. Prix: fr. 30.

Il a été admis depuis longtemps que les forêts favorisent l'alimentation des sources. La valeur de cet axiome a été mise en doute, parce qu'il n'était basé sur aucune observation probante et irréfutable.

C'est à notre regretté professeur Conrad Bourgeois, mort en 1901, que revient le mérite d'avoir commencé des observations directes pour faire connaître l'action de la forêt sur le régime des eaux. Pour cela il a choisi dans l'Emmenthal,